

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15/10/2007
Publication : 19/10/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CP 39113-07
Séance du 12 OCT. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

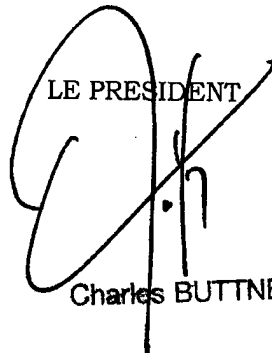
CONVENTION MULTIPARTENARIALE DE COOPERATION POUR LE PROJET DE SYSTEME D'INFORMATION MULTIMODALE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le projet de convention multipartenariale de coopération pour la réalisation d'un système d'information multimodale sur les transports publics
- Autorise le Président à signer la convention

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions